14 (C) 3 H ( S) 14 F ( S)

CONTRACTOR STREET

#### \_ET\_ SIXIEME DISTRICTS

M. Re New Orleans Beal Estate Com-pany Limited, an liquidation. 6 51,394 Cour Civile de District pour la Pe rolage d'Oriéana-

rolate d'Origana.

LARSPRAR & ESCOFFIER—PLACIDE J.

BRARE, EDIGANTERIE —PLACIDE J.

BRARE, EN VERMO & Is Bouss des Encanders No 717 Frus Commune, entre les russ St.

BRISSE et Carondelet, en face de l'Hôtel St.

BRASE, en vertu de et conformément à un occide de l'Hôtel Brisse, en vertu de et conformément à un occide de l'Hôtel de District pour la paroisse d'Origan, en date du 11 mai 1897 et en vertu d'un ardre suuplémentaire de la même Honoralie Ceur, en date du 14 mai 1897 pour le compts de la dite affaire, la propriété cisprate déorite, à savoir :

DEUXIEME DISTRICT.

1º 4 certain lots de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par lots Nos 4, 5, 6 et 7 dans l'ille borné par les raes Ursulines, Hell, Gayaso et Dupré, meaurant comme suit : Lé lot No 4 mesure 35 pieds 5 peuces de face à la rue Uraulines sur une profondeur 186 pieds 7 pouces sur la ligne qui le divise du lot No 3, sur une profondeur de 119 pieds 21 pouces et 3 lignes du fot No 4, 101 pieds 5 pouces et 6 lignes aur la ligne du lot No 6 et 37 pieds 10 pences dans le fond.

Le lot No 6 mesure 31 pieds 2 peuces et 4 lignes du fot No 4, 101 pieds 5 pouces et 6 lignes sur la ligne du lot No 6 et 37 pieds 10 pences dans le fond.

Le lot No 6 mesure 31 pieds 2 peuces et 4 lignes de féce à la rue Ursulines sur une profondeur de 101 ieds 5 pouces et 6 lignes sur la ligne vers la rue Ursulines sur une profondeur de 101 ieds 5 pouces et 6 lignes sur la ligne vers la rue Ursulines sur une profondeur de 101 ieds 5 pouces et 6 lignes sur la ligne vers la rue Ursulines sur une profondeur de 101 ieds 5 pouces et 6 lignes sur la ligne vers la rue Ursulines sur une profondeur de 101 ieds 5 pouces et 6 lignes sur la ligne vers la rue Ursulines sur une profondeur de 101 ieds 5 pouces et 6 lignes sur la ligne vers la rue Ursulines sur une profondeur de 101 ieds 5 pouces et 6 lignes sur la

nes et 8 lignes sur la ligue vers la ree Gayose le divisant du lot No 7 et 30 pleds sur la ligne

Le let No 7 mesure 31 pieds 2 peuces et 4 le lot No // mesure 31 fields 2 peneps et 4 lignes de face à la rue Uraulines sur une profondeur de 146 picta 5 penece et 2 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 6, et 131 pieds 2 pouces sur la ligne qui le divise du let No 8 et 80 picde sur la ligne du fond.

SIXIEME DISTRICT.

et 30 pieds sur la ligne du fond.

20 5 certaina lots de torre, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés commes lots 1, 2, 3, 4, 5 dans l'ilet borné par le Exposition Boulevard, les rues Laurel Patton et Cathoun, mesurant comme suit : le lot No I mesure 30 pieds 1 ponce et 5 lignes de face à l'Exposition Boulevard sur une profondeur de 118 pieds 9 pouces et 5 lignes sur le côté près du lot "A" et 119 pieds 1 pouce et 5 lignes sur le côté près du lot "A" et 119 pieds 1 pouce et 5 lignes sur le Boulevard Exposition sur une profondeur du 119 pieds 1 pouce et 5 lignes sur le Boulevard Exposition sur une profondeur du 119 pieds 1 pouce et 5 lignes sur le côté près du dit lot No 1 et 119 pieds 5 pouces et 6 lignes sur le côté près du lot No 3. Le lot No 3 tonche san lot No 2 et mesure 30 pieds 1 pouce et 5 lignes de face an Boulevard Exposition sur une profondeur du 119 pieds 9 pouces et 7 lignes sur le côté près du dit lot No 2 et 119 pieds 9 pouces et 7 lignes sur le côté près du let No 4.

Le lot ro 4 mesure 30 pieds 1 peuce et 4 lignes de face au Boulevard Exposition sur une profondeur de 119 pieds 9 pouces et 7 lignes sur la ligne près du let No 3 et 120 pieds 1 pouce et 7 lignes sur la ligne près du let No 3 et 120 pieds 1 pouce et 7 lignes sur la ligne près du let No 3 et 120 pieds 1 pouce et 7 lignes sur la ligne près du let lot No 3 et 120 pieds 1 pouce et 7 lignes sur la ligne près du let lot No 3 et 120 pieds 1 pouce et 7 lignes sur la ligne près du let lot No 3 et 120 pieds 1 pouce et 7 lignes sur la ligne près du let lot No 3 et 120 pieds 1 pouce et 5 lignes aux le ligne près du let No 3 et 120 pieds 1 pouce et 7 lignes sur la ligne près du let No 3 et 120 pieds 1 pouce et 5 lignes aux le ligne près du let No 3 et 120 pieds 1 pouce et 5 lignes aux le ligne près du let No 3 et 120 pieds 1 pouce et 5 lignes aux le ligne près du let No 3 et 120 pieds 1 pouce et 5 lignes aux le ligne près du let No 3 et 120 pieds 1 pouce et 5 lignes aux le ligne par let let let No 5 et 20 pieds 1 pouce et 5 l

PAR BAUMGARDEN & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Esther Levi. Do 41,025—Cour Civile de Diatrict pour la paroisse d'Orléans, Division A. DAR BAUMGARDEN ET STERN— L. L.

STERN, Encanteur-Buieau No 826 rue Commune—Le JEUDI, 24 juin 1897, A midi, A la Bourse des Encanteurs, No 629 et 631 To Commune, on vertu d'un ordre de l'Hon.
To. W. Elhe juge de la Cour Civile de District. Division A. daté et signé le 13 mai 1897,
dans l'affaire ci-dessus, je procédersi à la vente
à l'augan:

PAROISSE EAST FELICIANA.

No 1. Une certaine portion de terre connue comme le "Rankin Tract" ayant 435 acres plus en moins, borné au nord par les terres anciennement appartenant à T. D. Worthy, est par la rivière Comite, et enest par les terres arrighement appartenant par T. D. Worthy. par la rivière Comite, et euest par les terres anciennement appartenant par T. D. Worthy. 2º Une certaine partion de terre connue comme le "Kelley Tract " ayant 320 acres plus on moins, situé, nord, de D. W. Pipes, est, par Wm, S. Irvins et and, par la terre de Isaac Benyhill et B. D. Chaney. Conditions—Comptant: Acte de vente pardevant H. T. Gurley aux frais de l'acquéreur. 23 mai—23—juin 3 10 17 24

PAR BAUMGARDEN & STERN.

### OCCASION SPLENDIDE.

Propriété de choix dans le Troisième District. Cottages et terrain. Denx cottages simples Nos. 1454 et 1458 rue Derbiguy, entre Columbus et Kerlerec. Cottage simple 2444 rue Lapeyrouse,

entre Rocheblave et Dorgenois.

Deux terrains sur la rue Laharpe dans le même ilet.

18 melle 116t.

B'améliorant journellement et prenant valeur rapidement. Près des cars électriques, des foclés et du marché, etc., voir le plan à la 400lés et du marché, etc., voir le plan à la Bourse.

JRUDI 17 Juin 1897 à la Bourse Nos. 629 st 831 rue Commure, à midi-Conditions 1,3 en plus au comptant, le reste s'il y en a, à 1 et 2 ans avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les cisuses de garantie. Les acquéreurs assumoirent les taxes de 1897 et ferent un dépôt de 10 pour cent.

Les actes de vente pardevant Antoins Doriscourt, notaire, aux fials des scquéreurs.

BAUMGARDEN & STERN,

Encanteurs, 826 Commune.

Emai-3 6 10 à la vente.

Mernsheim versus Independent Cotton Oil Company Limited.

OUR OIVILE DE DISTRICT pour la pa-roisse d'Orléans—No 48,974—Division D Aviract par le présentéeuné aux créanciers de cette affairs et à toutes autres per-cumes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jeurs qui suivront la présente noti-feution, les raisons (s'ils en ont) pour lec-qualles le compte de recettes et débours pour le 'mois de mai 1897, présenté par E. Stein-hardt receveur du défendant, ne serait pas ap-sentéer et homologuéet les fonds distribués emformément au tit compte.

Par ardre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,

DINKELSPIEL & HART, Avocats.

c'9jnin\_9 14 19.

Amendement à la Charte de la New Orleans Batchers, Hide & Tallow Company, Limited, adopté à une réunion générale des actionnaires tenne le 29 avril 1897, L'ARTICLE VI-Est amendé de façon à

Lire."
Augun sctionnaire ne Dourra vendre ou straaffeir angune action dont il est propriétire à une personne qui n'est pas actionnaire et le secrétaire ne devra pas faire de transfert. Seins que les directeurs aient refusé d'achète la dites actions au prix qu'elles vaudront les directeurs de la compagnie.
Le sort d'un actionnaire les actions portes num revigndront à la compagnie, la testia payant pour les dites actions is vant les portarent aur les livres de la compagnie, la las portarent aur les livres de la compagnie.

profile nata de la compagnie seront dé-ce sonnellement et le surplus des pro-lités au ris de la direction, mais dans dividents déclars excèders 8

Alvidenie déclare excèdera 8

pagail,

des lorse amnétateur des bypothé

des lorse amnétateur des bypothé

de l'apparent des la Charle des

l'apparent des la Charle des l'apparent des la Charle des l'apparent des la Charle des l'apparent des la Charle des l'apparent des la Charle des l'apparent des la Charle des l'apparent des la Charle des l'apparent des l'apparents de l'apparents de

a periane in the manager price.

PAR GEO. G. PREDRICHS & CIE.

ANNONOR AUDIOLAURE. TES BEAUX MAGASINS EN BRIQUES A 3 ETAGES Nos 217 et 219 rue Delta et Nos

218 et 220 rue Front, Entre les rues Canal et Gra-

Occupés par la grocerie bien connue de MM. J. H. Menge et Fils.

### LA BELLE RESIDENCE EN BRIQUES A

# DEUX ETAGES

Avec des terrains spacieux et ornés,

No 2009 rue Carondelet, entre les rues St-André et Joséphine.

Aux enchères publiques. Succession de Thomas P. Leathers. No 50,180—Cour Civile de District paroisse

d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.— Geo. G. Friedriche, encanteur—Bureau. No 832 rue Commune, MARDI 15 juin 1897 A midi, a la Bourse des Encanteurs 629 et 631 a midi, a la Dourso dos Mione entre des des ruo Communo, il sora vendu aux encideos pu-bliques en vertu de et conformément à un orbliques en vertu de et conformément à in or-dre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D. pour la Parolese d'Orienns, en date du 23 février 1897 et reu du dans la succession di-dessus les propriétés foncitres de valeur d crites ol dessous, à ra-

voir:1º Cette spiendide propriété commerciale 10 Cette spiendide propriété commerciale Nos 217 et 219 rue Delta et Nos 218 et 220 rue Front, entre les rues Canal et Gravier comprenant les magasins en briques a 3 éta ges, medernes et bi n bâtis, occupés par l'établissement blen connu de fournitures de navieres et de groceries en groude M.M. J. H. Menge & Fils, spécialement décrits comme suit à sa voir

Deux certains ots de teure ensemble avec Deux certains ots de texte ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui a y trouvent et tous los droits, voies, privilèges servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent en quique sorte, situés dans le Premier District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 1 "A" borné par les rues Delta, Front, Canal et Gravier, lesquels ets sont désignés par les Nos 6 et 7 sur un plan de L H. Pillé, voyer de ville, en date du 21 mai 1866 et déposé dans le bureau de W. J. Castell, ancien notaire, et lesquels lois se touchent et meaurent charun 25 pieds da face sur la rue Delta, 25 pieds de face sur la rue Front et 137 pieds 8 pouces de prafendeur

sur la rue Delta, 25 pieds de face sur la rue Front et 137 gieds 3 pouces de pra fondeur entre lignes paral'èles.
Ces splendides magasins font face au port de la Nouvelle O-jeans, ont l'avantage du chemin de fer de ceinture et traverse l'ilet de rue en rue, les rendant spécialement désirables et commodos. Ils seront vendus a juta au bail actuel expirant le 1er octobre 1897 à \$2,400 per an. par an. 2º La désirable résidence en briques à deux

Stages No 2007 que Carondelet, entre les rues St. André et Joséphine, éloignée de la rue et entourée d'un substenuies grillage en for, ayant galeries doubles devant et der ière, vestibules à chaque étage, salons doubles, saile à manger, office, cuisine en has et 5 chaubres à concher et à bain en haut, hangar, citernes, etc. Les terrains cont spacieux; magnifiquement ombragés et arrangès en patterres, promena des en pierres plates et bosquets, le tout étant plus spécialement décrit comme suit, à savoir : Quatre certains lots de terre, Quatre certains fots de terre, ense into avec toutes les bausses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent en quelque corte, s'tués dans la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Brainard. Carondeiet, Joséphine et St-André, lesdite lots étant dérignés respectivement par les Nos 38, 39, 40 et 41 et me surant, en mesure américaine, comme suit lots 38 et 40 mesurant chacun 27 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rice Caron-lelet sur une profondeur, entre parallè'es, de 65 picds 1 pouce et 1 ligne, et les lots Nos 39 et 41 mesurant chacun 27 pieds 4 pouces et 4 lignes de foce à la rue Prainard sur une préfondeur, entre lignes parallèl'es de 65 pieds 1 pouce et 1 ligne, le tout conformément à un plan de ladite propriété tiré par A De Poiney, voyer, et déposé en l'étude de H. B. Cénas, ancien notaire.

Le voisinage est choisi et commode. La ré sidence est batie substantie lement et très con fortablement et est v-ndue sujettes au bail acsidence est bâtie substantie lement et très con fortablement et est v-ndue sujotes au bail actuel expirant le ler octobre 1897.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant su gré de l'acquéreur, les paiements différés, s'il y en a, à un crédit de let 2 ans, à ôtre répresentés par des billets pe l'acquéreur portant intérêt au taux de 7 610 par an à partir de la drie de l'réjudication jusqu'au paiement. Intérêt payable annuellement garanti par liens et privilèges du vendeur et hypothèques spéciales sur la propriété vendue, l'acte devant contonir le "pacte de non alienando". l'acquéreur devant faire assurer les bâtiases sur la propriété pour leur valeur entière jusqu'au paiement entière et final des dits billets, devra transfèrer les polices d'assurances au porteur des billets, devra payer les avocats au taux de 5 0,0 aux le montant en litige en cas de procédures judiciaires pour le recouvrement du montant des dits billets ou d'aucune part des dits billets, devra assumer les taxes pour l'année 1897 et déposer avec l'ancanteur au noment des dits billets ou d'aucune part des dits billets, devra nace l'ancanteur au noment de l'adjudication 10 0,0 de son enchère et payer les frais de l'acte de vents Le demièr devant être passé pardevant Jeff. C. Wenck, Esq. notaire.

15 mai—15 16 23 30—joun 6 13 à date

Metropolitan Bank vs New Orleans Brewing Association.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Division C — Avis est par le présent don-né aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivrent la présente notification les raisons (é'ils en ont) pour lesquelles le compte des recet-tes et débeurs pré enté par A. G. Ricks, re-ceveur du défendeur, pour le mois de mai 1897, ne serait pas approuvé et homologné ettes fonds distribués conformément au dit

ompte.

Par ordre de la Cour

PAUL O. QUERIN,

Gredie DINKELSPIEL & HART,
Avocate, 11jain-11 15 20

CTAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile LATAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile

La de District pour la paroisse d'Orléans.— No 53,756, — Division B. — Joseph
Belger versus ses Créanciers—Ordre de
Cour—Que la cossion des blens du pétition
naire Joseph Belger, soit et est par la même
acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'uno réunion des dits
créanciers soit convoquée et tenue pardevant
John R. Legier, notaire public, en cette ville,
MERCREDI, le 30me lour de juin 1897, à 11
heures A. M., dans le but de délibér. r sur les
affaires du dit pétitionnaire, élire un syndio
et voter sur toutes autres affaires qui ponrront être portées devant eux, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre
la personne et les bions du dit pétitionnaire
soient suspendues
Nouvelle Orléans, 10 juin 1897.

Signé : FRED. D. KING, Juge.
Pour copte conforme:

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffler.
R. O. KELLY, Avocat, 127 rue Carondo-let, (Fenner Building). 11juin—

PHARMACIE DELOCHE GEO. TUSSON, Gérant, COIN BOURSON ET DUMAINE

Tous les médicaments patentés et autres seront toujonrs frais et vendus à prix réduits 9mai 40tm Société Française du 14 Juillet,

Le Scoiléé Française du 14 Juillet porte à la connaissance du public que la vente des privilles des bars, réstaurants, saux etc. sura les la finanche. 20 connaissanche sur par la manache. 20 connaissanche sur par le ministère de la figure de la finanche sur connaissanche sur la finanche sur

Vantera Epican.

PAR, CURTIS, & WALMSLEY CO

ANNONOE JUDIOIATRE Dans l'Affaire de la McArdie & Sinclair Mfg Co., Ltd. En Liquidation.

Grands Terrains de Valeur pour Manufacture Dans le Sixième District.

PAR CUR'ITS & WALMSLEY OO., Lt'd—
W.P. Curtis, encanteur—Bureau No 351
rue Carandelet.—JEUDI, 24 juin 1897, A
midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et
631 rue Commune, en vertu d'un ordre de
l'Hon T. C. W. Ellis, loge de la Cour Civile de
District pour la Paroisse d'Criéans, Division A,
en date du 21 mai 1897, dans l'affaire de la
Moardie & Sinciair Mfg Co., Ltd., en
liquidation, No 52,087 de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orvile de District pour la paroisse d'Orléans, je procéderai à la veute à l'oucan de
la propriété chaptès décrite, polnant les propriétés mobilières et immobilières four destination, à savoir:
Touté et partiquilèrement ces douze lots de

la proprista Grapie detimabilières four destinapriétés mobilières et immobilières four destination, à savoir:

Tout et particulièrement ces douze lots de
t-rre, ensemble avec les améliorations qui s'y
trouvent et tout los droits, voles, privilèges
et dépandances qui y appart ennent, situés
dans le sixième district de cette ville dans
l'îlet borné par l'avenue de la Louisiane et les
rues Howard (anciennement St George), Liberté (auciennement Groen) et Delachaise,
désignés comme lots numéros six, sept, luit,
neuf, dix, orra, douze, treize, quatorza,
quinze scize et dix ept de l'îlet numéro cinq
ceut cinquante-six (556), sur un plan ou
certificat de voyer fait par George B. Grand
jean, député voyer civil, en date du ler soût
1892 et annexé pour référence à un acto
passé pardevant M. J. Ward, notaire, le 2
août 1892.

Les lots numéros six à dix inclusivement se

passé pardevant M. J. Ward, notaire, le 2 août 1892.

Les lots numéros six à dix inclusivement se touchent et mesurent chacun trente (30) pieds de face à l'avenue de la Louisiane sur une profondeur de cent vingt-huit (128) pieds, entre lignes paralièles, ledit lot numéro Dix forme l'encoignure de l'avonue de la Louisiane et de la rue Howard, anciennement St-George et les lots num ros Onzo à So'zo inclusivement se touchent ainsi que ceux numérotés Onzo à Douze mesurent chacun trente irois (33) pieds de face à la rue Howard sur une profondeur de cent cioquante (170) piels, ent e lignes patalèles, et les lots numéros Treize à Seize inclusivement mesurent chacun trente denx (32) piets de face à la dite rue Howard (auctonnoment St. George) sur une profondeur de cen vingt (120) pieds; le dit lot numéro seize forme l'encoignure des dites rues Howard, sur demement St. George et Pelachasse; et le lot numéro dix-sept mesure trente (30) pieds de face à la rue Delachaise sur une profondeur de cent vingt huit [128] pieds entre lignes parallèles sur la ligne la plus rapprochée de la rue Howard, anciennement St. Giorge, et souchant dans le fond plusieurs lets numérotés treize à dans le fond plusieurs lets numérotés de le ceze de la content dans le fond plusieurs lets numérotés de la ceze de la content dans le fond plusieurs lets numérotés de la ceze de la cez cent vingt huit [123] pieus entre igues parallèles sur la ligne la plus rapprochée de la rue Howard, anciennement St. George, et touchant dans le fond plusieurs lets numérotée troize à salze icclusieement sur le un dit plan, maemble avec les machines, chandières, tours, rabets, monlin, outile, tous ce qui arappert, matérianx, patrons en mainet dessina de fonderies, marchandises fuies et in cours de terminaisons avec meubles et installations de bureau sur la proprièté, conformément à un inventaire déposé en nos bureaux.

Term set con 'itions—Pour être vendu et bloc pour un tiers comptant, le roste garanti par bypothèque av a les clauses usuelles à un et deux ans de orédit avec billets partant in érêt à raison de sept (7) pour cent par an. L'accrét à raison de sept (7) pour cent par an. L'accrét.

et deux aus de oreun avec binets piritant in érêt à raison de sept (7) pour cent par au. L'acquéreur aura à faire un dépôt de 10 pour cent du montant de son adjudication et payer pour l'acte de vents pardevant Chas. T. Sonist, notaire. Voir l'inventaire à nos bureaux et le

plan & la Bourse. 23msi-23 30—juin 6 13 20 à date

PAR SIMMONS & COHN.

ANNONCE JUDICIAIRE. E. I. KURSHREDT VS. SES CREANCIERS —Tout le coutenu de la—

Kursheedt Marble Yards, 536 rue du Camp, En fece de la Place Lafayette,

Le MARDI. 22 juin 1897, à 10 houres A. M. Le MARDI. 22 juin 1897, à 10 houres A. M.
En vertu d'un ordre de l'Hor. Gee. H.
Théard, joge de la Cour Civile de District pour
la paroisse d'Orlans, Division E. dat) le 25
mai 1897, nous procéderons à la vente, à
l'heure et à l'endroit oi-dessus mentionnés,
pour du complant—
LE CONTENU DU DIT MARBLE YARD
consistant en Monumeurs de marbre et granis,
Statues, Vases, Masteaux de cheminée. Marconsistant en atonumeu a ue matore et grante, Statues, Vases, Masteaux do cheminéo, Mar-bra brut, Granit, Moclon, Cheval, W. gon et Harnais, Fournitures de Burcau, etc. LE TOUT POUR ETRE VENDU EN BLOC. TOUT POUR ETRE VENDU EN BLOG, d'après un inventaire enregistré en nêtre bureau. SIMMONS & COHN, Encanteurs.

Bareau, 536 et 538 rue du Canal
DINKELSPIEL & HART, Avocats.

10juin-10 13 20 22

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SERRETE

ANNUNCE JUDICAHRE.

Vente d'une propriété du Second

District.

Charles Mendelson vs New Orleans
Construction Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA
O Paruisse d'Orléans.—No 52,915—En vertn
d'un writ de fiert facias à moi adressé par
l'Honorable Cour Civile de District pour la
Paroisse d'Orléans, dans l'affaire oi desaus
intituée, je procéderai à la vente à l'enchère
publique, à la Bourse des Encantours, Nos 629
et 631 rus Commune, entre Campet St-Charles,
dans le Premier District de cette ville, le
JEUDI, 24 juin 1897, à midd, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre situé dans le Second
District de cette ville, désigné pur le No Denx
dans l'illet borné par les rues Ste-Anne, Villere
Dumaine et Robertson, d'après un plan-dresse
par William les Young, architecte, le 17 mars
1862 et deposé comme téférence dans le lu
reau de Alphonse Barnett, notaire en cette
ville Ledit ilet de terre mesunant (me me an
glaise) trente-et un pieds sept poucos et 218 de
pouce de face à ladite rue Ste-Anne aur quaire
vingts pieds de profondeur, entre l'gnes par dlètes, ensemble avec toutes les bâtisses et
améliorations qui s'y trouvent sans exception
on réserve.

on réserve. Baisi dans l'affaire ol dessus Conditions—Comptant sur les lienx.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la parcisse d'Orléans
21mai—21 28—juin 4 11 18 24

Nonvelle-Priéans, le 8 juin 1897. Ville de la Nouvelle-Orléans va les débiteurs délinquants de Taxes de Ville de la Nouvelle-Orléans sar

propriétés personnelles. En vertu de l'autorité investie en moi, par la En vertu de l'autorité investie en moi, par la Constitution et les tois de l'Etat de la Louisiane et les ordonnances de la ville de la Nouvelle-Orléa. s. je procéderal à vendre à l'enchère publique, dans la ville de la Nouvelle Orléans et paroisse d'Orléans, commerçant à 11 haores A. M., SAMEDI, je 19 juin 1897, dans l'endroit de la suisie, cl-après dé-igné, la propriété personnelle ci-après dé-igné, la propriété personnelle ci-après dé-rite pour forcer la colloction des taxes dues à la ville de la Nouvelle-Orléans pour 1898, avec intagé à partir des dates délinquantes des dites taxes et lous los frais, à sávoir:

ious los frais, à savoir : Au local connu comme l'Hôtel Royal, coin des rues St. Lo ils et Royale, pour forcer la collection des taxes de l'année 1896, a scarés à ROBERT E. RIVER : se montant à \$3.00.

LES MEUBLES QUE CONTIENT LEDIT LOCAL.

Lodit ionrée la vente le vendraitelleur putient

LOCAL.

Le dit jourde la vente je vendrai telles prilons de la dite propriété que le débiteur de taxes désignera et dans le cas ch il ne désignera pas sufficamment de propriété, le vendrails moindre quantité de la dite propriéte que n'importe quel enchérisseur schétera pour le mentant des taxes, intérêts et frais dus par le dit debiteur de ignes.

de taxos La vente se fera sans estimation, et a pro-priété vendue sera immédiatement délivrée à de taxos prieté venuus son ...
l'acquéreur.
Conditions—Comptant sur les lieux en monnais courante des litats-Unis.
GEO. B. PENICOSE,
Trésorier.

:8 Juin-8 11 15 19

VINTER A LENGAN

PAR PAUL & GURLEY.

AMMONOR JUDICIATER. CONTENU DE LA BU-

**VETTE** Enc. Bourbon et Conti.

Ving, liqueurs, comptoir, installation, argenterie et verrerie eto, meubles de maison

et divers. Trois actions de la Louisiana "Debenture Co. Limited, moteur électrique, éven-

-Aussi le même jour-Le contenu de la Barre et du Res taurant à bord du steamer "New Camelia."

tails, etc.

Succession de Denis Bechao. No 53,550 Conr Civile de District pour la parciese d'Orléans, Division "A."

DAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL Encanteur—Burcau, No 727 rue Commune—le JEUD1 17 Juin 1897, à 10:30 A. M., sur les lieux à l'encoignure des rues Bourbon at Conti, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Edir, ir ge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division A. daté le 3 juin 1897, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Denis Bechae; il sera vendu à l'encan, à savoir:

Un arsortiment général de vins, liqueurs, comptoirs, installations, argentorio, verrerie, plaqués, moteur électrique, éventails, etc., meubles de maison et divers. Trois actions de la La. Debenture Co., Limited

Auss, le même 100r, à 2 heures P. M., à bord du steamer "New Came'is ", en rade de Mineburg, le contenu de la buvette et du reataurant sur ledit vapeur consistant en un fin assortim et de vins et de liqueurs, le sin tallations de la buvette, verre, fefence, plaqués. tions de la buvettie, verre , fafence , plaqués, ustonviles de culsine st divers. Conditions—Coutetant. 6 Juin—6 13 15 16 17

PAR G. G. FRIEDRICHS & CO.

### UN EMPLACEMENT DE CHOIX POUR AFFAIRES

La vieille pharmacie bien établie coin des rues Dryades et 2me

en face du marché. Succession de Mme Eliza Rudolp née Eliza Badon, No. 53,282.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Or léans.

PAR GEO, G. FRIEURICH & CO., Geo. G. Friedrich, Encanteur-MARDI, le 6 juillet 1897 à midi, à la Boutee des Encautsurs Nos 629 rue Commune il sera vondu à l'en-can, u vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de de ladite Cour de District, Division "D", pour la paroisse d'Orlèans, rigné le 1e; juin 1857 et rendu dans l'affaire de la succession et dessus. La très désirable résidence et mignein à l'enceignure N. O des rues Dryades et Se-

onde, ayant 11 chambres, incluant le maga conne, ayant il chambles, hou and the sin hangare, cuve, cour dans le fud, une ai lée de rôté p'us amplement décrité comme snite à savoir : suite à savoir:
Un certain lot de torre, ensemble avec tou teales bâtieses et améliorations qui s'y trouvent, sithé dans le quatième District ée cette ville, dans l'îlet borné par les rues Sescode, Dryades, Première et St-Denis, désigné par le

Dryndes, Première et St-Denis, désigné par le No Un sur un plan de voyer fait per Louis H. Pi'iò, voyer civil le 28 août 1880 et annexé à un acte passé pardevant Jus. Fahey, ancien notaire en cette ville, le ler septembre 1880, conformément au dit plan le lot mesure, au pied américam, 30 pieds 4 pouces et û lignes de fuce à la rue Dryndes sur une profondeur de 110 pieds et û pouces, ontre lignes parslièles, ensemble avec l'usage d'une alfee dans la fond dudit let de 5 pieds de 'argeur et ouvrant sur la tue Se avec l'usage d'une alfèe dans le fond duut let 5 pieds de largeur et convrant sur la tue Se conde en u age avec ledit let et le lot No 2, immédiatement opposé du marché l'me, con venable por rulique trajuelle autre ligne d'al-faires et comme plus vicile pharmacie dans le

district du haut.
Conditions Un tiers ou plus comptant, le re to en un et deux ans, an gré de l'acquéreur, portant 8 pour cent par an o'intérêt et toutes les clauses usuelles de garanties, l'acquéreur assumora les taxes de 1897 et de faire un dé pôt de 10 pour cont comptant pour lier la Acte de vente pardevant A. G. Lapice. no

taire, aux trais de l'acquéreur. 5juin -5 6 13 20 27 -iu.l 4 6 PAR GEO. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE:

## Une Résidence Désirable

à Deux Ktages. RUE CONSTANCE, PRES ERATO SUCCESSION DE GEO. MYERS

No 42,371.—Cour Civile de District pour parcisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.-Geo. G. Friedriche, encanteur—bareau No 532 et 834 rue Commune, MARDI, 29 juin 1897, A midi, A la Bourse des Encan-teurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre St-Charles et Camp. il sera vendu à l'anchère pu-blique, en verte et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. Il Théard, juge de la Cour Ci-vile de District, pour la paroisse d'Orléans, en date du 21 mai 1897, et rendu dans la succession of dessus— La résidence en bois éligible à deux étages, pur Constance serte Erate et Galennie, avant

rue Constance, entre Erate et Galennie, ayant rue Constance, entre Erate et Gatelinie, ayant double galuics de face, vestibules avec e-ca liers en haut et en bas et ayant 10 chambres, cuve, hapgar, joile cour biquetée sur le côté, casecz grande pour le passage d'une volture. Le terrain est plus amplement décrit, commo

sait:
Un ceriain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y tronvent, situé dans le Premier Distriut de cette ville, dans l'ilet horné par les rues Constance, Ma gasina, Galennie et Erato, désigné par le No 3 sur un plan dressé par W. T. Thompson, voyor, daté le 25, mai 1844, déposé en l'étude de Datiel I. McCler En aprèse pois printire pour réfévid L McCav, E-q , ancien notaire, pour réfé-rence; le dit lot mesurant, en mesure anglaise, 27 pieds 4 ponces et 6 lignes de feo à la rue Constance sur une profondeur de 120 pieds 10 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles, et a no allée commune dans le fond avec servitude A cool et à d'autres propriétés.

Conditions—Comptant of l'acquéreur assumant les taxes de 1897 et faisant un dépôt de

10 pour cent pour lier la vente.

Acte de vente pardovant James Simeon, notaire, aux frais de l'acquéreur

25 mai-25 80-juin 6 13 20 27 à date PAR D DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE. Contenu d'une Buvette, Installations, National Cash Register, deux grands Miroirs, Chandellers, Brackets, deux Eventalls électriques, deux Nickel-in-the-Slot. Machines, Stove, Ustensiles de duisine, Valsselle, Verrerie, Boutellies pour buvette, un demi harll de Whisky et plusieurs autres articles.

Burenu de la "Jackson (Brewing Comprise)" En conformité à l'article IV de la Charte de cette compagnie, une étection de rain directeurs pour servirdurant l'année suivanté, aura libu meroredi, 16 inin, 1897, entre les heures 10 A. M. et 2 P. M., su bureau de la dite compagnie.

Les tracelets des livres seront clos dir jours avant la dite date:

Gus. Orr. L'ING.

Socrétaire et Trésorier

Somal—30 juin 1 3 5 6 8 9 13 15 16

Chemin de for Louisville et Neabvalle

Congres ouverte montant à \$404 15.

A BANGO VS. SES OREANOIERS

No 53,335—Cour Civile de District pour la Parolisse d'Orléans.

DAR D. DANZIGER Enconteur—Bureau

Les nominations aux amplois rétribués de société auront lieu le MEROREDI, 16 juin 1897, à 11 heures a' m., sur les lieux, No 736 rue Union, dintre St. Charles et Osron-delet, en vertu d'un ordin de veute de l'Hon.

Company de la Charlesville et Neabvalle

Le sente ligne ayant des chars dortoirs sans mentionnées en comptent.

Le sente ligne ayant des chars dortoirs sans mentionnées en comptant.

Le sente ligne ayant des chars dortoirs sans mentionnées en comptant.

Le sente ligne ayant des chars dortoirs sans mentionnées en comptant.

Le sente ligne ayant des chars dortoirs sans mentionnées en comptant.

Le sente ligne ayant des chars dortoirs sans mentionnées en comptant.

Le sente ligne ayant des chars dortoirs sans mentionnées en comptant.

Le sente ligne ayant des chars dortoirs sans mentionnées en comptant.

Le sente ligne ayant des chars dortoirs sans mentionnées en comptant.

Le sente ligne ayant des chars dortoirs sans mentionnées en comptant.

Le sente ligne ayant des chars dortoirs sans mentionnées en comptant.

Le sente ligne ayant des chars dortoirs sans mentionnées en comptant.

Le sente ligne ayant des chars dortoirs sans mentionnées en comptant.

Le sente ligne ayant des chars dortoirs sans mentionnées en comptant.

Le sente l'avant le de de la Nouvelle Orléans.

Le sente l'avant le de la Nouvelle de la succité de le société auront le lu le Rorriculaire de le société auront le luc de

PAR GALLAGHER, SPITZFADEN & LESSEPS.

ANNONCE JUDICIAIRE. Popriétété de valeur dans le deuxième District.

Succession de John Paul Vogel.

No 53,147 - Cour Civile de District pou la paroisse d'Orléans, Division E.

Mercredi le 30 Jula 1897.

DAR GALLAGHER, SPITZFADEN et LESSEPS, A. A. Lessops, Encanteur, bu : Bay No. 405 rue Carondelet. En vertu de et conformément à un ordre amendé de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civite de District pour la paroisse d'Orióans, Division E, daté et signé le 27 mai 1807 et à moi adressé dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, le procéderal à vendre à l'enchère publique MERCIEDI le 30 juin 1807 à m'di, à la Bourse de la Nouvelle Oriéans, des propriétés foncières No.717 rue Commune, entre les rues Ca ondelet et St. Charles, pour le compte de la dite successi n, la propriété ci-apiès décrite, à savoir:

A savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et amél'erations qui s'y trenvent, les
droits, voles privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, ou en quelque
sorté en dépendant, situé dans le Denxième
District de cette ville dans l'ilet borné par les
rues St-Louis, Toulouse, Robertsen et l'avenue
Claiborne, et mesurant trents deux pleds de
face à la rue St-Louis, sur cent pleds de profondeur entre lignes égales et paralièles, ledit
lot étant désigué comme lot No 2.

Les améliorations là-dessus cons.stent du
cot'sue seul et soustantiel contenant trois

cottage soul et substantiel contenant trois chambres et dépendances, et portant le numé-ro municipal — rue St Louis. Termes et comditions:— 'pe moité ou plus Tormes et comditions:— 'De monte on plus comptant à l'option des acquéreurs, la balance, s'il y en a, en un an avec billets pertant 8 6,0 par au d'intérêts, de la date de la vente, avec lien de vendeur et p. ivilége et tout-s les autres clauses usuelles de garantie. Les acquéreurs assumant les taxes de l'auptée courante en plus et au-des aus le prix de l'adjudication et ferent au dépôt comptant de 20 0,0 au monte de l'adjudication et personne les la vante. ment de l'adjudication pour lier la vente. Acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant E. P. Consin, notaire. 31 mai-31-idin 2 6 13 20 28 29 30

PAR GEO, G. FRIEDRICHS & CO. ANNONCE JUDICIAIRE.

Coin des rues Tonti et Lafayette.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO —Geo G. Friedrichs, Encanteur—MARDI, 22 juin 1897, à midi, à la Bourse des Encanteura Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu à l'encan, conformément à mordre de l'Hon. Geo. H. Théard, luge de la Cour Civile de District, Division E, poer la paroisse d'Orléans, en date du 14 mai 1897 et rendu dans la succession de Weister, No 53,249 du dossier de ladite cour:

Une certa ne reriion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui a'y trouvent.

Une certa no perion de torre ensemble avea los bâtieses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le tromi r District de cette ville, dans lilet borné par les roes Rocheblave, Tonti. Laf yette et Julie, formant l'encoignure des rues Tonti et Lafayette et mesurant 82 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Tonti sur une profondeur de 66 pieds de face à la rue Lafayette et est composés de toate la façade de la dite profondeur des dits lots, déalgré par les Nos 1, 2 et 3 sur un plan fait par Pillé et De Poulliy en date du 2 fàvrier 1866, déposé à l'étude de M. Gernon, ancien netaire en cette ville, désigné par les mêmes numéros sur un plan de J. A. Démécourt, député voyer, en date du 24 juillet 1867.

Conditions—comptant. L'arquéraur assumera les taxes de 1837 et de faire un dépêt de 10 pour cent ou comptant pour lier la vente. Acte de vente pardevant B. Rogen, notaire aux frais de l'acquéreur.

22 mai—22 23 30 -juin 6 13 20 à date

VENTE DU MARSHALL DES ETATS UNIS No. 12,578. F. L. Richardson, receveur de la Banque Nationale d'Amérique

Henry Gardes.

qu'éma Circuit et le District Ket de la Louisiane PN vertu d'un vitt de fieri facias issu par l'Hon. Cour de Circuit des États Unis pour le cinquième circuit et le District est de la Louisiane, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée et à moi adressée je procéderai à la vente à l'encan à la prite de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Lousiane, entre les heures procedures par la loi au plus et derier prosection par la loi, an plus et derrière procetties par la loi, an plus et derrière enchétieseur avec le bénéfice de l'estimation, le MARDI, fime jour de juillet 1897, tous les droits, titre, intérêt et réclamation du défen-dant dans la proprièté et après décrite. A sa-

our de Circuit des Rtats Unis pour le Cin-

voir : Trois certain lot : de terre avec toutes les ba Trois certain lots de terre avec tentos es la tissos et améliorations qui s'y rouvent, por-tant les numéros municipaux 216, 218 et 220 dans le fund par 103 pieds 3 ponces et 4 lignes dans le fund par 103 pieds de protondeur sur la ligne du côté vers la rue. Commune et 39 pieds 2 part es sur la ligne opposées.

Le lot No 38 mesure 21 pieds 8 princes sur la rus Camp. 20 pieds 3 paness et 5 lignes dans le fond sur uno prafondent de 99 pieds 3 ponces sur la ligne de rélevens la rue.

amp, et 95 plods 6 pouces sur le ce é op Dosé. Le lot No 40 mesure 21 pieds 8 pouces de Le tot No 40 mesure 21 plots 8 pouces de fuce à la rue Camp. 20 pleds 3 pouces et 5 h gues dans le fond avec une protondeur de 9 p pleds 6 po cos sur le côte le plus préside la rue Commune, et noc profondeur de 91 pieds 9 pouces sur le coté opposé Conditions de la voute—Comptant, staet, néanmoigs à une première le mothème avec

Cour Civile de District pour la darolese d'On-léans, Division A-No 52673. Succession de Thomas G. Mont-

gomery et A. M. Montgomery.

DAR E. CURTIS, Encantour—Bureau 5 tet 56 rue Baronne—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la parousse d'Orléans, Division A. l'Hon T. C. W. Ellis, juge, da'é et signé le [3] juin 1897, et à moi adressé, je procéderai à la vente MARDI, le 6 juilet 1897, à muli, a la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631, rue Commune— Un certain lot de terre avec toutes les ba Un cortain lot de terre avec toutes les bâteses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans letimo Distrit de cette ville, dans l'itet No 469, borné par les rues Foucher. Amélie, Dryades et Romparts ; todit lot est désigne par le No 11 et morure 28 pieds de face à la rue Foncher sur 94 pieds de profendeur, entre llemes paralleles, passure américaine, d'agrès lignos para lloles, mesoro américaine, d'après un croquis daté le 2 juin 1886, annexé a un sote passé pardovent M. T. Ducros, N. P., le

2 juin 1886. Conditions--Au comptant; 10 010 de dépôt requis au moment de la vente. Taxes de 189 assumées par l'acquérenr. Acto de vente par devant W. Morgan Gurley, notaire public, au frais de l'acquéreur. 5 juin-5 18 15 20 22 27-fail. 3 4 5 6

Société Française de Bienfaisan-

Les nominations aux emplois rétribués de la société auront lieu le MERCREDI, 16 juin pour prendre date au lor juillet pour un an. Les soumissionnaires aux divers emplois Les soumissionnaires aux divers emplois pourront prondre connaissance des condittons et devoirs de leur charge à l'asile de la société à partir du lundi. 7 courant.

Les soumissious seront reques jusqu'au misoredi. 16 juin. 2 heures du soir, à l'asile, rus Ste-Anne, enire Derbigny et Roman.

A. LE FRANCOIS, Secrétaire.

6 juin. 6 18 16 16 VENTES A L'ENCAN.

PAR PAUL & GURLEY

ANNONUE JUDICIAIRE.

### Vente en Partage Placement de choix

-DANS LES-

Deuxième et Troisième Districts Propriétés de valeur et rémunératrice à deux corps de logis

~-SUR--

Les rues Dauphine et Remparts. Dans l'affaire de Joseph Bauer et al ve

Mary Baner et al.

No 52,650-Cour Civile de District pour la Parolese d'Orléans-Division E PAR PAUL & GURLEY Albert Paul, Encantour-Bureau No 727 rue Com-mune-Le MARDI, 29 juin 1897, A midi, A la Bourse des Encanteurs, Numéro 629 rue Commune, en vortu d'un jugement rendu et signé le 12 mai 1897 et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile do District pour la paroisse d'Or-léans, Division E, en date du 25 mai 1897, dans l'affaire de Joseph Bauer et al va Mary

Bauer et al. pour effectuer un partage entre les héritiers, il sera vendu à l'enchère publique, 1º Un certain lot de terre ensemble avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Deutlème District de cette ville cans l'ilet borné par les rues Danphine, Toulouse, St Plerre et Bourbon et meaurant an pied français à peu près 30 pieds de face à la rue Daughine, sur une pro-fondeur d'à pou près 60 pieds. fondent d'à pon près 60 pieds.

Les améliorations sont désignées parles Nos-municipant 612 et 614 rue Dauphine, consistent en une maison en briques à deux corps de logis à un étage, bien en divisé, cour pavée, 2 cuves, water works; une propriété rapportant un bon loyer, à proximité du ceutre

des affaires et à proximité de toutes les commodités. 2º Un certain let de terre, ensemble avec 20 Un certain let de terre, ensemble avec tentes les bâtisses, etc., qui y appartiennent, situé dans le 3me district de cette ville, désigné comme let No 2, sur un plan fait par L. Surgi, voyer, en date du 10 avril 1847 et me suront 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Amour, maintenant Remparts, sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et trois lignes entre lignes parallèles, au pied anglais, borné par les rues Histoire, mai tenant Kerlerec et Crups, maintenant Bourgogne; les amélicrations consistent en un cuttage en bois à deux corps de logis, à un étage, aves une allée de chaque cô é, connu par les numéros muni-

deux corps de logis, a un étage, avec une altée de chaque côté, conon par les numéros municipanx 1428 et 1430, rue Remparta, Une bouve propriété, cara électriques, en face de la loge de l'Etoile Polairh3º Une certaine portion de terre, ensemble avec tont a les bâtis es et améliorations, etc., qui s'y trouvent, les droits, voies, dépendances etc., située dans le Deuxième District de cette ville, dans lillet borné par les rues Dauphine. Hôpital, Urenlines et Bourbon, mesurant 30 nichs de face à la rue Dauphine sur une pro-Hôpital, Uranines et Bourdon, mesurant 30 pieds de face à la rue Dauphine sur une profendeur de 60 pieds. Les améliorations sont connues pour les Nos. 1130 et 1/32 rue Dauphine consistant en une grande et confortable résidence en briques à deux carps de logis, avec une l'attiess en briques à deux étages dans le fond, subdivisée en grands appartements, cour pavée, water works et antres commodités ioù vol. inage en face de la sal e Pormoditée, joli voi inage, en face de la sal e Portugaise.
4º Un certain lot de terre, ensemble avec

4° Un certain lot de terre, ensomble avec tontes les bâtis es et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, etc., situé da s le Denrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Dauphine, Ursulines. Hôpital et Bourbon, désigné par la lettre 'F' sur un certificat de voyer, fait par d. A. D'Hêmê court, en date du 22 mars 4861, et mesurant un pied anglais 31 pieds one ; ouces et cinq lignes de face à la rue Dauphine, sur une profondent de 13 meds 11 p. n.ces et trois lignes lignes de tace à la rue Daupaine, sur une pro-fondeur de 63 pieda 11 p. ness et rois lignes entre l gnes paral èles. Les améliorations sont désigees par les Nos 1126 et 1128 rue Dau-phine consistant en un joil et confortable cot-tage en briques. à deux corps de leg s. avec tage on briques, a deux corps de log s, avec une batisse en briques à deux étages dans le fond, cour profe, alife. commandant une bonno location, rapportant \$ 4 par mois.

5° Un certain let de terre ensemble avec tout s les bâtisses, etc. qui s'y trouvent, les droits, voies etc. situé dans le 2me district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Bourbon, St-Philippe et Ursulines ensemble par les passers et conferences la magnetie ou formément au plan fait nas f. mesurant conformement au plan fait par L. e mesurant conformément au plan fait par L. Surgi, toyer de ville, eu date du 17 janvier 1859. 31 pieda, 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Dauphine sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles. Les améliora tie e consistent en une hatisse à un étage, la ça e en briques, avec une grande entrée pour wations avec une addition une hétique me bi wations avec une addition, une bitisse on bri wanona avec une addition, une datisse on bit-ques à deux étages sur les lieux, écurie, etc., co une par les Nos 1020 et 1028 rue Dauphi ne. Cette propriété bien administrée donne rait un bon rapport. Bonne localité pour un emplacement de bois et charbon, et tutes les facilités désirables.

6. Un certa u lot de terre, ensemble avec tontes les leuisses, et améliorations qui s'y tisses et amétiorations qui s'y rouvent, portant les numéros municipsux 216, 218 et 220 rue du Camp, ville de la Nouvelle Orléans. Lue, anciennement désignés comme lots 36, 38 et 40 rue Camp dans l'ilet borné par les rues Camp, Commone, Gravier et Magasins ; le let No 36 mesure 21 pieds 7 pouces de face à la rue Camp, 20 pieds 3 nouveau at 4 lignes de la rue Camp, 20 pieds 3 nouveau at 4 lignes de la rue Dambine, set que confindace de la rue Camp, 20 pieds 3 nouveau at 4 lignes de la rue Dambine, set que ser fundace de la rue Camp, 20 pieds 3 nouveau at 4 lignes de la rue Dambine, set que confindace de la rue Camp, 20 pieds 3 nouveau at 4 lignes de la rue Dambine, set que confindace de la rue de l de face a la une Damphine, soi une profendeur ne 127 pieds 3 p nees et 6 benes entre lignes parallèles. Les améliorations sont designées

Termes et combitions. Un tiens on plas | DAn MAN Termes et conditions. In toris en plus comptant à l'option de l'acquerent la battate en un, on un et deux aus pour des blets por tant 8 pour cedt d'untérôt resqu'au papennait dual garanti par pirelèges de vend in et privilèges et hypothàques 8, écuales sur la propriété vor due, ensemble avec toutes les l'estre de Honde de l'acquerent Conditions do ha vente—Comptant, stiel, néanmoirs, à une première hypothèque existant sur la dife propriété dessus de \$50,000.00 qui sem due le la junvier 1899.

J. V. GUILLOTTE,

Marshal des Etats Unis pour le District
Est de la Louisianne.

4 juin 4 6 13 20 27 juil 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Built des la Louisianne.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Built des la propriété voidue, ensemble avec tentes les la serve deurs senseiles de garantes. L'acqui tent un les acquireurs devront faire assure les la serve deurs des voidues des ses ur la dite che, le se acquireur voidue de la contre deurs de la contre meruns le paiement des taxes de 1897 en sus de la constant de la gressa de la sus de la prix de les readjudention et rembourserout les primos d'assurances pour le temps houes piré Les nequereurs devient tare un defect de la peur cent au moment de Ladjudecation Artes d'event pardevant d'a Member de la fect su line a l'ice a l'internet des des vents pardevant d'a Member de la fect su line a l'ice a l'internet de la fect su line a l'ice a l'internet de la fect su line a l'ice a l'internet de la fect su line a l'ice a l'internet de Actos d. vent (pardovant 3, 1 Menuset notaire aux trais dos acquérents 29 mai 29 30 Juin 6 13 20 29

PAR PAUL & GUREFY

ANNONCE JUDICIAIRE t ar résidence cottage uttractive avec 21 fonchast de 21 nonchast de 21 fonchast de 21 touchast Succession de Cétina Barq

DAR PAUL A GURLEY A can Pv.

Encanteur Souteau, No. 727 tue
Commune Le MARDI, 29 uno 1897, a mili
il sera vondu aux enchères publiques, A la
Bourse des Encanteurs Nus 629 tue
Commune, en veriu d'un ordie signé
le 26 mai 1897, de l'Hon, George II. Théaid ingo de la Cour Civile de District, pom la pa-reisse d'Otièans, Division E dans et pour le compte de la Succession de Célina Baty No 41,057 de dessier de la dite Cour, la propriété chaptes decrite, à savoir :

L'u certain lot de torre, ensemble uvec toutes
les bâtisses et sméliorations qui s'y trouvent,
situé dans le Deuxième District de corte villedans l'ilet borné par les rues Carondelet Walk

Miro, Tonti et St. Pierro, designe commo lot "A", sur un plan fait par D. E. Seghers, me surant 22 pieds 2 pouces de face à la rue St. Plerre, sur nue profondeur de 100 pieds entre gues paralièles. Les amélierations sont connucs par le nume ro municipal 2316 rue St-Pierre, consistant en une lolle résidence outrage, extrémement con-fortable, avec une autre barisse en beis à deux étages dans le fond, une bonne cour, cuve etc. près de toutes les commodités, ligne électri-

près de toutes les commoditée, ligne électrique en face.

Conditions Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de l et 2 ans en billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, garantis par hypothèque etc. portant 8 pour cent par an d'intérêt, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer les faxes d'Etat pour 1897. Acte de vente pardevant Jno. G. Eustis, notatre, aux trais de l'acquéreur L'acquéreur devra faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat pour lier la vente. lier la vente. 29 mai - 29 30 - juin 6 13 20 20

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. B. O'CONNOR & CO.

ANNONOE JUDIOLAIRE.

Un site splendide pour batir dans le Premier District No 1047 rue Magasin, entre Poey-

farre et Calliope, Et des tombes, voûtes et terrains dans les c'metières Girod, Métairie, des pompiers

et autres cimetières, à l'encan-

Succession de Thomas, W. Bothick No 37,641 - Cour Civilo da District post post parolaze d'Orléana, District d'Alliana, Alliana, Alliana

Vente en partage.

Propriétés foncieres 1º Un certain for de terre use for este

hatisses et améliorations que a y trouvent s tué dens le Promier Di tent de ce te de dans l'Het borné par les rues Magasins Camp Puryfarra of Callinge, designe par la serve C et mesurant 27 pholos de face à la rus Miga-sins sur 120 piedo de protondeur entre la gues-paralloles; le dit lot était au common de des-gné par le No 74. Etant le set a que spar la dit Thomas W. Bothick de .. . ! Institut on par acte par levant A green de notaire, le 5 parvier 1850 no boreas de tranforts, livre 172 John 172 | Less and Gratie : or le dit lot de terre sont conn ice par 1047 rue Magaslue 24. Une tombe dans le come topre tr tombe of caveau dane or advice deux lots de terre dans le cinet cied . de la Métarrie Deux leta de terre dans se case le toan de la Metarre, sur touve dans

tière des Pomples : ause des fontes et dans d'antres conclieves : Une coste dans d'antres cometières : Ur nu bur-au de l'err anteur Conditions de la vente peur bes etc. of uniplant pour les propri-cières. Un il fa ou plus companil à un et deux ans de le élit alles de 8 pour cont par an priveze e vendeur, transfert de la suran e vendeur, transfert de la situation les olances usualles de garanties. L'accidense une la company de la company de

Freix J. Dryfous no taire 12 juin-12 13 20 27 (a. 4 11 ) PAR D. DANZIGER

ANNONCE JUDICIAIRE. La maison et résidence en bois à de la

étages, Dane le Deuxième District, à un der 1let du Marché Trémé, Nos. 1617 et 1619 rue Orleans, Maintenant occupée par un magasin de Dry Goods et Notion Emporenmanager e un bail expirant le 30 septembre 1898 à raison de \$75 par moss

Succession de Regins Hayem No 51,177-Cour Civile de District par roises d Orleans, Division F
MARDI, 29 JUIN 18-27 A not
PAR D. DANZIGER, Encanton
112 rne Carondelet, MAROI 28-3
1897 Amidi, à la Bourse des Encante l'a N 629 et 637 rus Commune en vertud in the de vente de l'Hon. Geo la Theard de 25 te Division "E" Cour Cavile de Pietre a dave signe 21 mai 1597 dans l'affire et desses titulée et numérotée, il sera vendue à ser se Un certain lot de terre avec les serasun certain lot de fetre avec les standamétiorations qui sy trouvent stue faris Denxième District dans lifet toute par rues Orléans. Clathorne Robertson et Sanne, le dit lot mésure dil 11 de 19 e struc Orléans sur une protondent de 12 4 milione pareille de number 19 de 19 e lignes pareille de de 19 e li gnes paralle es.

et résidence en lois a deut étages. A grand magasin, au tos de chausses et bres à coucher cerritors ga etas et mier étage, connu par les Nos 1917. rue Orleans.
Conditions on tiers on pines omptable, 81by on a, on un credit de nu et de son billers d'ac pièreurs pertant tube. on billets d'ac juéreurs partait l'issen de 7 pour cent par an la participation, garanti par la proposition dication, garanti par la proposition de l'este de vente doit contenir resuscelles de garantie des dischipies doivent ôtre assumés pai lasse della faire un dépot de 10 pour cent compisition le porte.

Acts de vente par devant les r notaire aux frais de l'acquerent 27 mai 27 30 den 64 13 10 4 25 PAR MACON, DENIS A LITENA HAM

ANNOSCE JULIA

Belle Résidence en bois étages et Vastes Terreirs

No. 1234 rue sud Re paralleles. Les améliorations sont designers pur les Nos 1022 et 1024 une Damplane con sistant su un pe le résedence d'orbée contanta blement subdivisée uny tradiement et aprèe por un bon locataire.

Ly me Damphane une des mendences unes du 2me distinct, puyée en pretres cattees et coute procur lé lest située d'us la service de No 52 % a Coupe d'orbée et a proximité de fontes les commandes.

Lemmatts on:

comme sud dife propriété est par les rues 5. Divides durs 1. Ville et meaure let p. 14.5. 1.

Lantie ligne de 1966 - A noul forme us angle door e ronce, of un co tain lot do terre ousemble toutes les batisses et améliorations que trouvent, situé dans les mêmes dist

trouvent, situé dans les mêmes distin-tiet que la propr éte et des us décite des g-par le No 23, sur un plan tirépa i Joseph. Il voyer, daté le 22 février 1830, et depose sur me plan No 31, dans l'étude de J. Mistès ancien notatio en cette velle, le dit loi feria-l'encoignure des unes Sad. Remparts et frair-et mosure 29 piede 4 ponces de face sur a ruo Sud Remparts. 112 piede 6 ponces de pie fondeur et de face sur la rue Rrato Litouten mesure américalina acoulise par fen B. Echoa. par achat de B. W. Seawell, Jr. par actelpasse pardevant W. Morgan Gutley, notaire, le 10

pardevant W. Morgan Gurley, notaire le 10 avril 1893.

Dans une jolie localité, près de la résidence de l'Hon. C. H: Schenck, de M. M. Pokorny et autres, à une faible distance du ceutre des aifaires, près de plusieurs lignes de chars, des marchés, écoles et églises.

Conditions—Comptant; 10 pour cent comptant requis au moment de la vonte.

Acts de vente pardevant A.H. Browns Esq., notaire aux frais de l'acquéreur.

30 mai—30—juin 6 13 20 27—juil 1